POINTE DU CHÊNE.

L'un des terminus de l'Intercolonial, dans le golfe St. Laurent, au havre de Shédiac.

Terminé en septembre dernier, le brisc-lame a donné des preuves de son utilité. (Annexe 15, page 66.)

BRISE-LAME DE ST. JEAN.

Un tiers de la construction est terminé.

On compte que cette construction protégera le havre contre les tempêtes du sudouest. (Annexe 15, page 66.)

SHIPPAGAN.

Dans le comté de Gloucester, à l'entrée de la Buie des Chaleurs, est à 70 milles de Chatham.

Environ un tiers du brise-lame est fait. (Annexe 15, page 66.)

GRANDE-ANSE.

Dans le comté de Gloucester, à l'entrée de la Baie des Chaleurs, à environ michemin entre la baie de Shippagan et le havre de Bathurst.

Le brise-lame est en voie de construction. (Annexe 15, page 68.)

CAMPO BELLO.

Situé sur l'île de ce nom dans la baie de Fundy.

Un brise-lame a été construit sur la batture Wilson, et la moitié des frais a été payée par le gouvernement local. (Annexe 15, page 68.)

DRAGAGE.

L'entrée de la rivière Jemseg a été draguée.

La barre Beard, rivière au Saumon, à la tête du Grand-Lac, a été draguée.

Les débarcadères de Frédéricton ont été approfondis.

La barre du havre de Richibouctou a été draguée.

La "Seal Bar," havre de Bathurst, a été draguée.

La batture dite Horse Shoe, dans la rivière Miramichi, a été druguée. (Annexe 15, pages 70, 71.)

NOUVELLE-ECOSSE.

BAIE JORDAN

Sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, 36 milles au sud-ouest du havre de Liverpool et 25 milles au nord-ouest du Cap-de-Sable.

Le brise-lame est terminé et l'on a lieu d'en être satisfait. (Annexe 15, page 67.)